



La Lettre d'Information

de la Société Historique de Rueil-Malmaison

N° 6 – Mars 2022

LE MOT DU PRESIDENT

Chère adhérente, cher adhérent,

La pandémie COVID 19 a, depuis mars 2020, perturbé la vie de notre association.

Mais nous avons pu organiser des manifestations telles que l'exposition sur la Guerre de 1870-1871 à la Médiathèque, ainsi que les conférences-concerts et les visites de musées et de sites.

Depuis le 15 mars les règles sanitaires s'assouplissent permettant ainsi la reprise de toutes nos activités.

En 2023, nous fêterons le 50^{ème} anniversaire de la création de la Société Historique de Rueil-Malmaison sur le thème « Celles et ceux qui ont marqué Rueil ». Si vous avez des photos, des documents, des objets à prêter à l'exposition, nous sommes preneurs.

Bien Cordialement.

Didier Ducros

LA MÉDAILLE DU CENTENAIRE



A l'occasion du Centenaire du tombeau du soldat inconnu, des associations, notamment patriotiques, ont reçu la Médaille du Centenaire, dont la SHRM représentée par son président Didier Ducros. Le petit-fils d'Auguste Thin a expliqué comment son grand-père avait désigné le cercueil du soldat inconnu.

HIER AUJOURD'HUI (RUES DE RUEIL)



L'embarcadère en 1911 (SHRM)



L'embarcadère en 2022 (SHRM)



Place Osiris 1904 (SHRM)



Place Osiris 2022 (SHRM)

LES PETITES ANECDOTES...

De tout temps les bords de Seine ont attiré les promeneurs et les baigneurs. On peut malheureusement voir régulièrement dans les registres de l'Etat civil des décès par noyade dans la Seine. Les militaires de la caserne aimaient particulièrement venir profiter de la Seine et s'y ébattre parfois dans le plus simple appareil! Il y eut même un arrêté pris par le maire en 1861 stipulant que "les baignades sont autorisées dans la Seine à condition de porter un caleçon de bain ou autre vêtement". Malgré cela il n'en fut pas toujours ainsi et ces 2 lettres trouvées dans les archives de Rueil nous montrent que 10 ans plus tard des riverains se plaignent de ces baigneurs. Ainsi M. Chaix, architecte, qui s'est construit une maison appelée "Rueil Cottage" entre les deux ponts s'inquiète de ces baigneurs.

LETTRE DE MONSIEUR CHAIX, ARCHITECTE

Rueil, 20 juin 1872

Monsieur le Maire,

Je vous serais infiniment obligé de vouloir bien donner ordre, le plus promptement possible, de faire cesser les baignades devant et aux abords de ma maison, ainsi que la promenade des baigneurs avec ou sans caleçon, sur le chemin de Halage. J'habite depuis le mois d'avril dernier chemin de Halage entre l'ancienne maison de Carré constructeur de canots et Madame Voisin, et par de grandes chaleurs les bords de la Seine, surtout à cet endroit, sont véritablement trop fréquentés par une population peu décente et quelque fois même pas vêtue (même de caleçon) qui va de l'ancienne maison Carré jusqu'au pont du Chemin de Fer et vice versa.

J'ai l'honneur de vous faire remarquer, Monsieur le Maire, que j'ai 2 filles de 12 et 14 ans et qu'il m'est pénible de les priver de se promener même dans le jardin de devant la maison à cause du voisinage et des conversations ignobles des baigneurs.

Je crois, Monsieur le Maire, qu'on pourrait obvier ces graves inconvénients en tolérant les bains froids (expressément avec caleçon) dans la partie comprise entre le pont du Chemin de Fer et le terrain de culture du côté de Bougival, pour les gens sachant nager et dans la partie en face les terrains de culture entre le poteau de la maison de Carré et la première construction de M. François.

Vous voudrez bien je vous prie faire mettre en ces deux endroits des poteaux indicateurs pour les limiter à observer et surtout dans l'un et l'autre cas défense expresse de circuler sur les berges, même en costume de bain.

Veillez, je vous prie, Monsieur le Maire, ne pas oublier que c'est un père de famille qui vous demande cela au nom de la morale et des mœurs.

Je suis avec un profond respect, Monsieur le Maire, votre tout dévoué administré.

M. Chaix, architecte,

Chemin de Halage à Rueil (Seine et Oise)

LETTRE DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER AMÉRICAIN ENVOYÉE AU MAIRE DE RUEIL

le 19 juin 1872

Monsieur le Maire,

« J'ai reçu ce matin de plusieurs voyageurs une plainte que je crois devoir vous transmettre. « Il paraît que la berge de la Seine, en aval et en amont du Pont du chemin de fer, est couverte de baigneurs complètement nus pour la plupart, parmi lesquels du reste l'élément militaire domine. Vous savez que nous faisons du pont du chemin de fer de Bougival un service de bateaux à vapeur. L'aspect de ces baignades froisse naturellement la plupart de nos voyageurs et ils m'ont chargé de vous transmettre leurs réclamations énergiques.

Comme j'ai l'honneur de vous le dire une grande partie des baigneurs sont militaires ; il serait donc utile que ma réclamation fût renvoyée pour ce qui le concerne au commandant en chef des troupes existant à Rueil.

J'ai bien l'honneur d'être, Monsieur le Maire,

Votre très humble serviteur. »

Signé : Illisible

(Archives municipales de Rueil-Malmaison)

« ÇA S'EST PASSÉ EN... »

- 1822 : Le 13 juin 1822, pose de la première pierre du tombeau de l'Impératrice Joséphine ;
- 1822 : Demande de la création du marché qui existe encore de nos jours. Ce marché sera autorisé par le préfet, le 08/02/1823 ;
- 1822 : La commune de Rueil est partagée en 4 quartiers. Décisions de faire les rues droites et de numéroter les maisons ;

Sources : Les grandes heures de Rueil-Malmaison » G. SONCARRRIEU. Bulletin SHRM n°16, p. 37, «Chronique de Rueil 1822 »-Article de Mme Denise VIGNAL-MARIE.

UN PETIT QUIZ ? (RÉPONSES DANS NOTRE PROCHAINE LETTRE)

Quel est l'autre nom du Pavillon Levinsky ?	Quelle est la première école de filles laïque à Rueil et où était-elle située ?	Quel président de la République visita en 1928 les Etablissements Belin, avenue Napoléon Bonaparte ?
RÉPONSES DU QUIZ PRÉCÉDENT :		
Au Château de Bois-Préau Cet élément de décoration fait son apparition en France après les guerres d'Italie au XVIème siècle. Le XVIIIème siècle le généralise à Paris, Bordeaux, Versailles, Nancy, Nantes		Un mascarone Mot venant de l'italien « mascherone » signifiant « grand masque grotesque » puis l'on emploiera « maschera » : « masque » en terme architectural.